

<b>Zeitschrift:</b>	Mittelalter : Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins = Moyen Age : revue de l'Association Suisse Châteaux Forts = Medioevo : rivista dell'Associazione Svizzera dei Castelli = Temp medieval : revista da l'Associazion Svizra da Chastels
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Burgenverein
<b>Band:</b>	24 (2019)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	La tour des Vidomnes de Sierre
<b>Autor:</b>	Guex, Marie-Paule / Cassina, Gaëtan
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-864858">https://doi.org/10.5169/seals-864858</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La tour des Vidomnes de Sierre

par Marie-Paule Guex et Gaëtan Cassina

## La tour des Vidomnes aujourd’hui

La tour des Vidomnes se dresse sur le bord d'une terrasse naturelle, formée par la moraine glissée du versant nord de la vallée du Rhône. Elle domine la plaine de Bellevue où la voie ferrée a été construite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La face nord borde la rue du Bourg, une des plus anciennes rues de la localité (fig. 1: A). Situé autrefois sur la route reliant Martigny à Brigue, cet axe était la colonne vertébrale de la ville. Datée jusqu’ici entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle, elle est – avec l’ancienne dépendance qui lui faisait face de l’autre côté de la rue – le plus ancien bâtiment existant de la rue.<sup>1</sup> Les bâtiments importants bordant cette voie remontent au XVII<sup>e</sup> siècle: l’église Sainte-Catherine (1672–1687), la maison de François Courten, aujourd’hui de Chastonay (1636–1645), la maison de Jean-François Courten, actuel hôtel de ville (1658–1666), la maison bourgeoisiale (1585) et le vicariat (1611). Les trois premiers, sis dans la partie orientale de la rue, existent encore, les autres ont été rem-

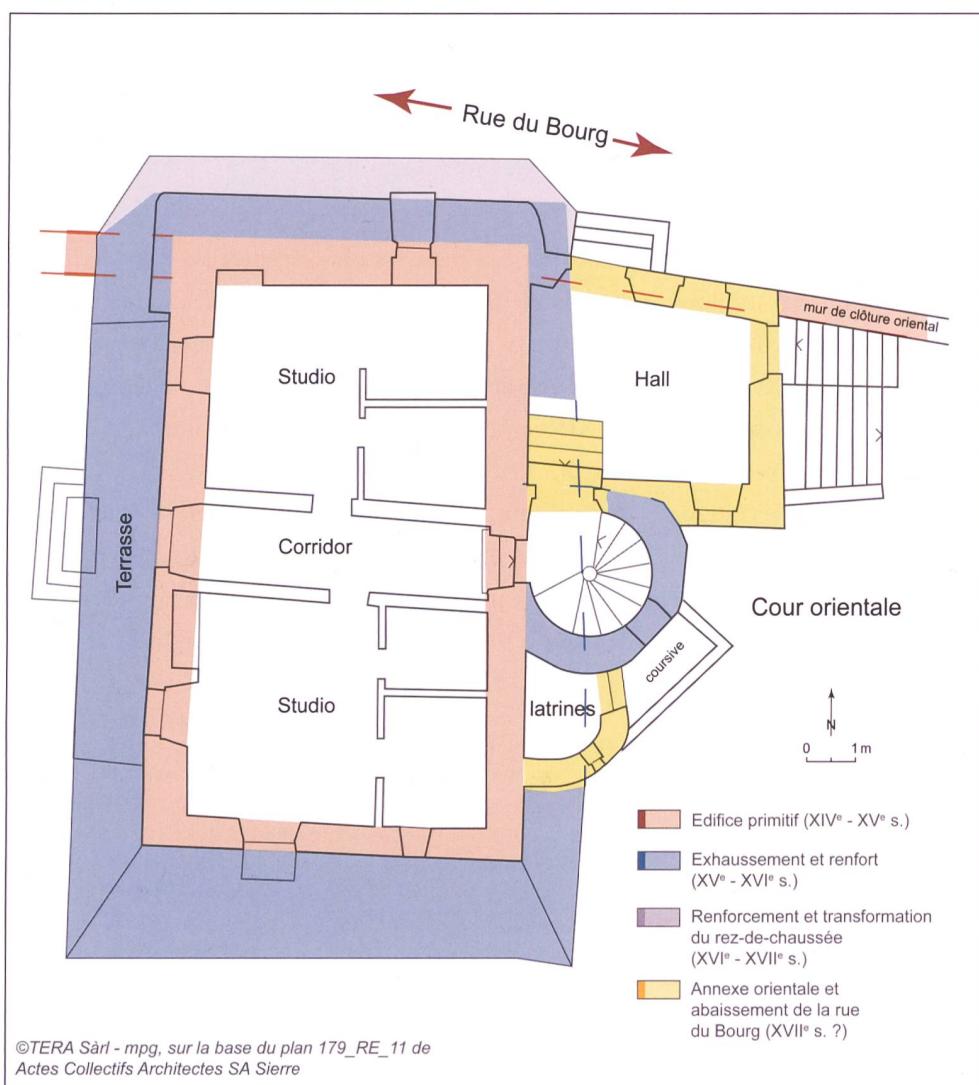
placés par des maisons plus récentes au XX<sup>e</sup> siècle lors du remaniement de la partie occidentale du quartier. Au paravant, plusieurs maisons aux dimensions respectables, qui ont été élevées du côté nord au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, complètent l’urbanisation du secteur.

Aujourd’hui, la tour des Vidomnes s’élève dans l’angle nord-ouest d’une parcelle en grande partie occupée par des jardins au sud et une cour à l’est. Des murs de clôture de deux à trois mètres de hauteur séparent la propriété

<sup>1</sup> Sophie Providoli émet l’hypothèse qu’il existait déjà dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Sophie Providoli, L’histoire architecturale, 96–106. Dans Arnaud Meilland/Christine Payot (dir.), La bourgeoisie de Sierre, l’essor d’une institution de 1850 à nos jours (Sierre 2013). Ce premier vidomnat aurait été victime en 1384 de l’expédition du comte de Savoie Amédée VII, en même temps que les châteaux de Sierre. Toutefois, le même sort étant échu aux châteaux sierrois en 1415 dans le contexte de la «Guerre de Râgne», on pourrait avancer la même proposition dans ce contexte-là.



1: Sierre VS, la rue de Bourg en 1946. A: la tour des Vidomnes. B: l’église Ste-Catherine. C: la maison de la Bourgeoisie. D: la maison Courten-de Chastonay.



2: Sierre VS, tour des Vidomnes. Plan archéologique du rez-de-chaussée.

de la rue du Bourg au nord, de la cour de l'hôtel de la Poste à l'ouest. La maison Courten-de Chastonay forme la limite orientale de la parcelle, tandis qu'au sud, un parapet couronnant un mur de terrasse domine la voie de chemin de fer.

Le bâtiment est de plan quadrangulaire (dimensions extérieures:  $7,20-7,60 \times 13$  m) et comprend trois étages sur un rez-de-chaussée et un niveau de caves (fig. 2). Des combles non aménagés sous un toit en pavillon couvrent le tout. Sur les angles des façades s'élèvent des tourelles en poivrières à mâchicoulis. Elles rappellent celles du vidomnat et du château de la Majorie de Sion, avant que ceux-ci ne soient victimes du grand incendie de 1788<sup>2</sup>, celles du vidomnat de Loèche, hôtel de ville (*Rathaus*) depuis 1541–1543<sup>3</sup>, mais aussi les tourelles du château épiscopal de Saint-Maire à Lausanne<sup>4</sup>. Des contreforts

parementés en glacis stabilisent la base des façades sur une hauteur de 4 mètres. Les étages sont accessibles aujourd'hui par un escalier en vis installé dans une petite tour de plan polygonal. L'escalier monte en tournant à gauche, de la cave aux combles. Il est adossé contre le milieu de la façade orientale de la tour (fig. 3 et 4). Son toit est pyramidal à huit pans.

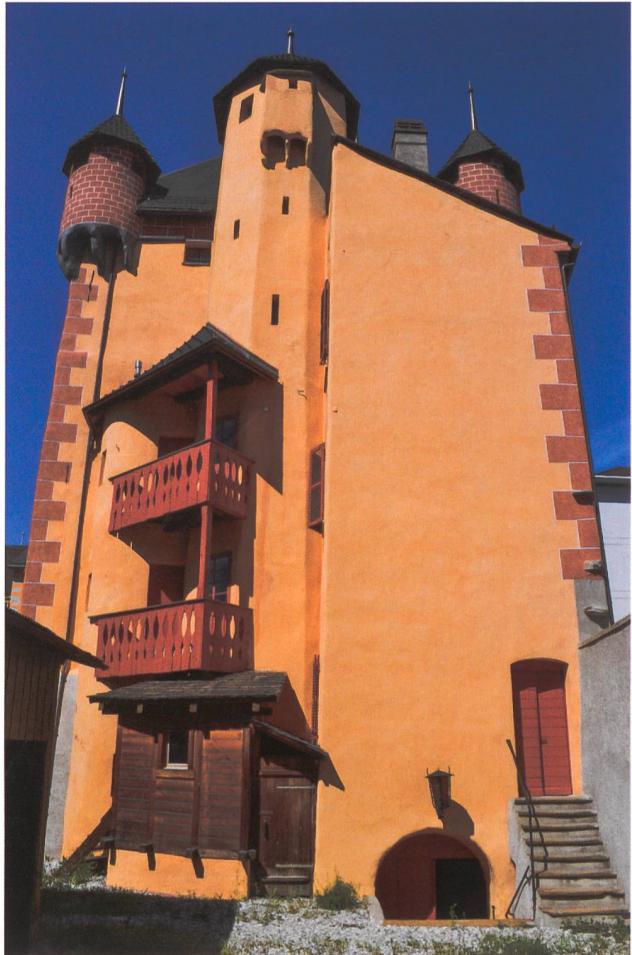
Un petit bâtiment annexe ( $5,20 \times 4,70$  m) de trois étages est mitoyen de la tour au nord de l'escalier. Son toit ne comporte qu'un seul pan incliné vers le nord. Sa façade nord ne s'aligne pas sur celle de la tour mais, moyennant une légère inflexion, sur la rue ainsi que sur la clôture de la cour orientale et sur la façade nord de la maison de Chastonay voisine. Son rez-de-chaussée comprend l'entrée actuelle de l'ensemble, formant un hall distribuant sur le couloir inférieur de la tour, sur l'escalier en



3: Sierre VS, tour des Vidomnes. Vue des façades sud et est avant la rénovation.

vis et sur les quelques marches qui descendent vers la cour orientale.

Une tourelle de latrines à plan arrondi est construite au sud de l'escalier contre la façade orientale de la tour. Elle s'élève du rez-de-chaussée au deuxième étage et une coursive extérieure de bois permet de la rejoindre depuis l'escalier, à mi-niveau de la tour à chaque étage. Un toit à pan unique la couvre. Ces latrines ne sont plus utilisées aujourd'hui. Les caves sont accessibles de l'extérieur par une rampe de sept marches descendant depuis la cour orientale jusqu'à la porte aménagée dans la base de la façade orientale de l'annexe. La cour est fermée le long de la rue du Bourg par un mur de clôture ayant actuellement une hauteur de trois mètres. A son extrémité orientale, une grande porte arquée s'ouvre sur la cour et le jardin du château. Au-dessus de ce portail, le mur s'élève en gradins successifs.



4: Sierre VS, tour des Vidomnes. Vue de la façade est (2019).

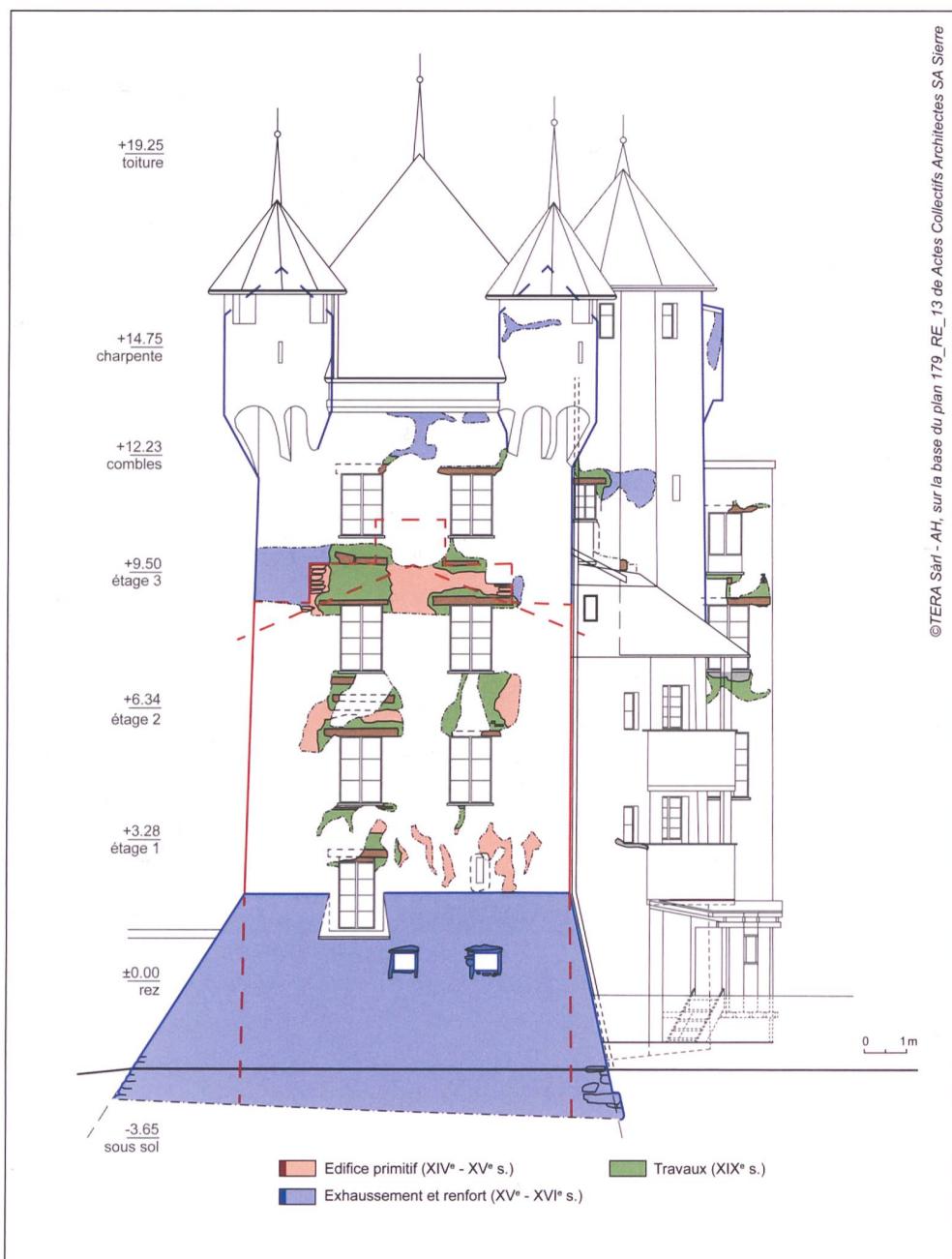
### Contexte de l'étude archéologique

La tour des Vidomnes est propriété de la Bourgeoisie de Sierre depuis 2003, une campagne de rénovation a été menée en 2014 et 2015. Les travaux ont été suivis par les archéologues du bureau privé TERA Sàrl sur mandat du Service cantonal des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA). Ils consistaient en l'installation d'un nouveau chauffage et le drainage du pied des façades. Les contreforts ont été entièrement piqués, tandis que les

<sup>2</sup> Ils sont représentés avec des échauguettes sur les illustrations anciennes jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>3</sup> Klaus Aerni (et autres), Ulrich Ruffiner von Prismell und Raron / Ulrich Ruffiner de Prismell et Rarogne. Cahiers de Vallesia 20 (Sion 2009) 75 et 126. Les tourelles-poivrières pourraient dater de 1639.

<sup>4</sup> Marie-Paule Guex, Lecture archéologique. Dans Brigitte Pradervand (dir.), Château St-Maire, Lausanne (XIV<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles) (Lausanne 2018) 50–67. Marie-Paule Guex/Brigitte Pradervand, Des décors inattendus de l'évêque Guillaume de Challant dans les tourelles du château Saint-Maire. Mittelalter 24/2 (2019) 65–77.



5: Sierre VS, tour des Vidomnes. Relevé archéologique de la façade sud.

©TERA Saari - AH, sur la base du plan 170.RE\_13 de Actes Collectifs Archéologiques SA Sierre

façades ont été assainies selon la technique du moindre impact: le crépi n'a été piqué que lorsqu'il était abîmé et décollé. Fortement exposée aux éléments, la façade ouest a été quant à elle intégralement piquée, tandis que de petits secteurs seulement ont été traités dans les autres façades. L'analyse archéologique s'est limitée à ces surfaces. En 2016, la clôture nord a fait elle aussi l'objet d'une rénovation. Les deux faces du mur ont été complètement piquées, étudiées et rhabillées. Les trois campagnes ont été ponctuées chacune par un rapport d'intervention. C'est leur synthèse qui est présentée ici.

La rénovation de l'intérieur est prévue, mais aucune date d'intervention n'est pour l'heure envisagée. Les locaux sont actuellement des logements occupés par des locataires. Au rez-de-chaussée, deux studios se répartissent de part et d'autre d'un couloir central. Les trois étages abritent chacun un appartement additionné d'une pièce dans le bâtiment annexe. Aucune analyse dendrochronologique n'a été effectuée. Les seuls éléments de datation résident dans les sources historiques. L'analyse archéologique de l'intérieur du château sera l'occasion de confirmer ou d'infirmer les datations proposées dans cet



6: Sierre VS, tour des Vidomnes. Relevé archéologique de la façade nord.

article et de donner des indications sur la circulation interne et les ouvertures primitives de l'édifice.

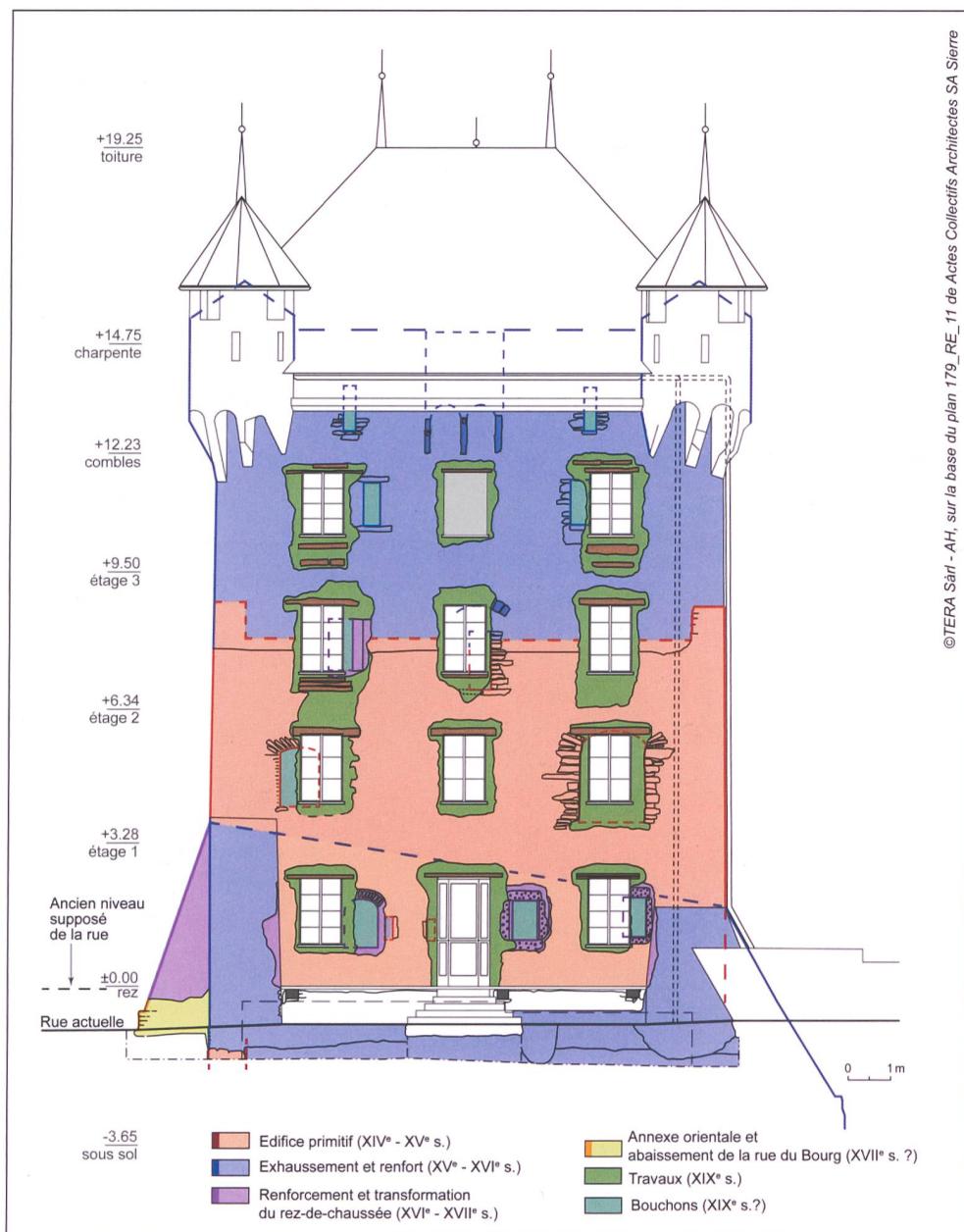
### Le bâtiment d'origine

A l'exception de son toit, l'édifice primitif, moins élevé, est intégralement conservé dans le volume actuel. Il s'agissait d'une maison forte rectangulaire comprenant une cave, un rez-de-chaussée et un étage habité sous un niveau de combles. Elle était couverte d'un toit à deux pans et ses murs nord et sud étaient dotés de pignons à redents. Ceux-ci, d'une hauteur de 1 mètre et d'une

largeur comprise entre 1,50 et 1,60 m, étaient au nombre de cinq par pignon. En dépit du décrépissage minimaliste, les piédroits de deux d'entre eux ont été retrouvés au sud, permettant leur restitution (fig. 5 et 6).

### Les ouvertures

Les ouvertures reflètent l'emplacement des étages, restés inchangés depuis l'origine. Des fenêtres prévues dès la construction du bâtiment primitif ont été repérées, principalement dans la façade ouest. Elles sont pour la plupart partiellement perturbées par des fenêtres plus ré-



7: Sierre VS, tour des Vidomnes. Relevé archéologique de la façade ouest.

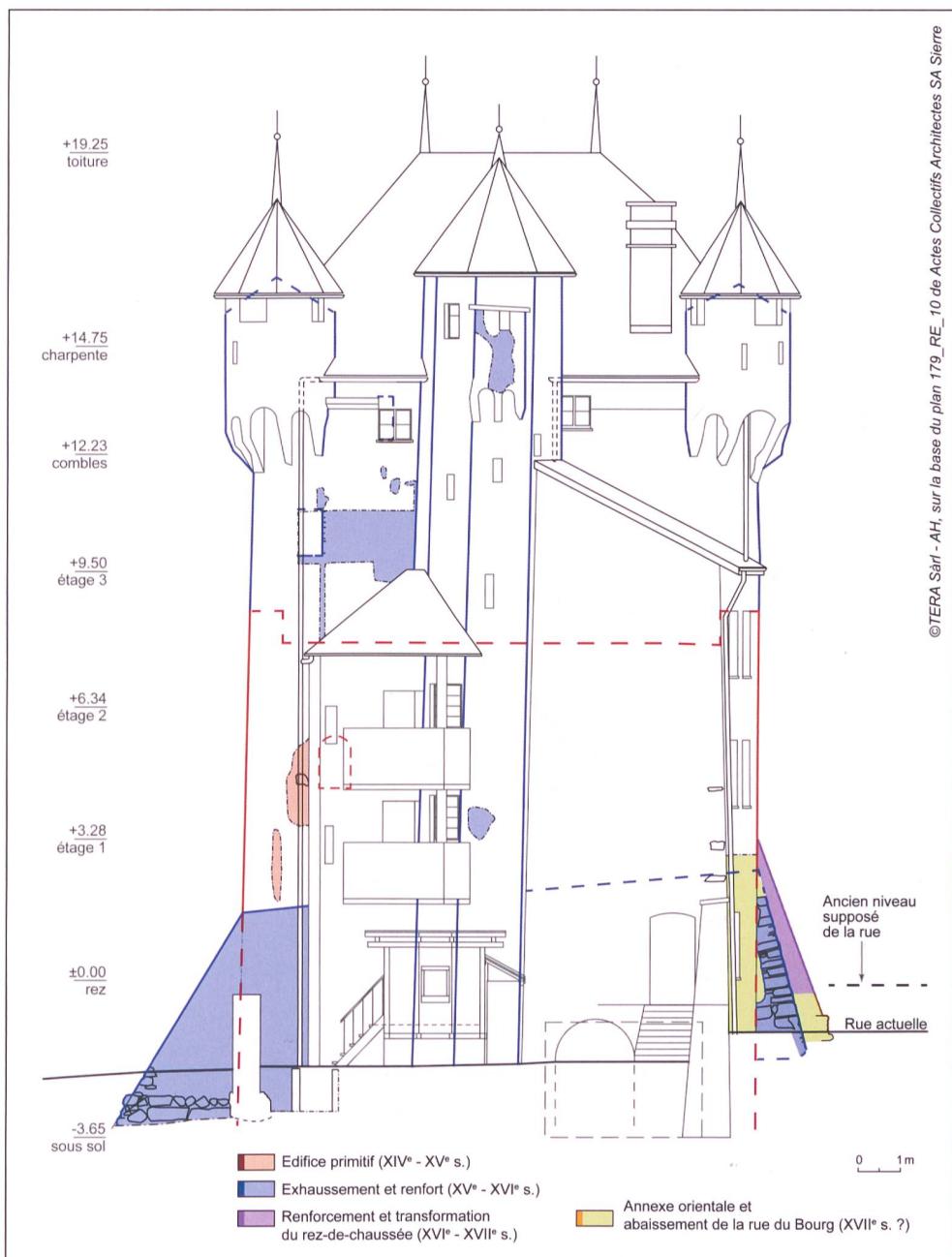
©TERA Sarl - AH, sur la base du plan 179.RE\_11 de Actes Collectifs Architectes SA Sierre

centes ou par les baies actuelles. Parmi ces ouvertures, aucune porte n'est attestée.

Deux petites fenêtres sont conservées au rez-de-chaussée de la façade ouest sous la forme de deux piédroits constitués de longues pierres verticales; le second piédroit de chacune a disparu (fig. 7). Ces ouvertures, respectivement de 0,50 et 0,35 m de hauteur, avaient vraisemblablement une largeur proportionnelle, soit inférieure à ces mesures. Elles servaient à aérer des locaux confinés à défaut d'être de vraies fenêtres.

Au premier étage, deux ouvertures d'inégales dimensions sont en partie perturbées par les baies actuelles. Toutes

deux sont couvertes de linteaux en arc surbaissé. La plus grande, presque intégralement conservée, a une largeur de 1,55 m pour une hauteur de 2 m; elle confère une dimension monumentale à la salle qu'elle éclaire. La présence de fenêtres n'est pas possible au deuxième étage de ce mur-gouttereau ouest, la panne sablière étant trop basse. Pourtant, une ouverture de 0,90 m de hauteur existe au milieu de la façade, visible encore de par son piédroit sud et sa tablette. Elle était peut-être en relation avec un conduit de cheminée, une bretèche ou une structure associée à des combles. L'analyse de l'intérieur apportera certainement une explication.



8: Sierre VS, tour des Vidomnes. Relevé archéologique de la façade est.

En façade orientale, le montant et le départ du linteau arqué d'une ouverture bouchée ont été repérés à la hauteur du premier étage (fig. 8). Les dimensions et la forme en sont inconnues. L'emplacement étant passablement difficile d'accès (anciennes latrines reconvertis en local technique), l'insertion de l'ouverture dans le mur est indéterminée. Etant donné la présence de deux fenêtres arquées d'origine au même niveau à l'ouest, l'ouverture de la façade orientale pourrait être également d'origine. L'accès aux étages de cette maison n'est pas connu. Il pouvait être constitué d'une unique entrée au rez-de-

chaussée associée à une distribution verticale intérieure ou il pouvait être individuel à chaque étage avec un escalier extérieur éventuellement amovible.

La tour possédait une cave dès l'origine. Bien que l'analyse archéologique n'ait pas été effectuée en ces lieux, une visite sur place a permis d'observer une profonde niche dans la paroi nord qui pouvait être la porte d'origine. Elle a vraisemblablement été transformée en niche lors de la construction du contrefort extérieur. Une rampe d'escalier assez abrupte devait relier la cave et la rue.

## Interprétation

La tour des Vidomnes de Sierre était une maison forte où s'exerçaient pouvoir, propriété et, souvent, résidence des tenants de l'autorité. Elle en possède les caractéristiques : taille, forme, position au sein de l'agglomération. Le type d'occupation des différents niveaux est suggéré par la forme des fenêtres. Les larges ouvertures indiquent que l'étage était habité. Le rez-de-chaussée, avec ses petites fenêtres, semble confiné. La présence d'une cave en sous-sol pourrait orienter l'interprétation du rez-de-chaussée vers une cave sèche (comme à la maison de Platea, Sion<sup>5</sup>).

## Le vidomnat de Sierre

Les vidomnes de Sierre étaient des officiers laïques de haut rang auxquels les évêques de Sion confieront l'exercice de leurs droits de justice et celui des droits de police locale sur leurs terres. La seigneurie de Sierre, avec celles de Sion, de Viège, de Naters et jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle celles de Saint-Nicolas et de Conches, dépendaient d'un même vidomne. Cet officier n'a porté pendant longtemps que le titre de vidomne de Sion.

En tout cas dès le XIII<sup>e</sup> siècle, cet office fut un fief héréditaire. Le vidomne en était investi par l'évêque, après lui avoir prêté l'hommage lige «de la main et de la bouche», c'est-à-dire, selon le rite vassalique, en mettant ses mains jointes dans celles de l'évêque, en échangeant avec lui un baiser sur la bouche et en déclarant être son homme, son vassal. En signe d'investiture l'évêque lui remettait une épée nue. Au Moyen Age, le vidomne avait, comme vassal noble, des obligations militaires envers son seigneur : il devait, au besoin, prendre les armes pour défendre «l'évêque, les droits et la terre de l'évêché». Ses attributions judiciaires étaient importantes. Il présidait, dans chaque seigneurie à sa charge, un tribunal appelé *plait général* qui siégeait au moins deux fois par an et regroupait tous les sujets de la seigneurie épiscopale. L'exécution de certaines peines lui était réservée. Il avait à charge d'instruire les causes civiles ou pécuniaires. Cependant ses droits de juridiction étaient limités aux seuls mois de mai et d'octobre. Il en résultait que le vidomne ne pouvait instruire et juger que les délits commis durant ces deux mois, les délits commis durant le restant de l'année revenant au major ou au châtelain du lieu. En outre, le

vidomne avait certaines compétences en matière de police locale; notamment les poids et mesures et la délimitation des biens communs.

## Les vidomnes de Sierre et leur(s) tour(s)

En tant que vidomnat, Sierre est mentionné pour la première fois en 1303. Cet office héréditaire passe à la famille de Chevron par le mariage, en 1319, d'Amphélise – fille du sénéchal Pierre, vidomne de 1303 à 1343 environ – avec Humbert de Villette, seigneur de Chevron, en Tarentaise, conseiller des comtes de Savoie et bailli du Chablais. Les Chevron-Villette ont dès lors conservé le vidomnat de Sierre de 1344 à 1577.<sup>6</sup>

On considère en général que les vidomnes habitaient ordinairement dans le chef-lieu du pays, non loin de l'évêque.<sup>7</sup> Durant le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> et le premier du XV<sup>e</sup> siècle, cependant, les liens des Chevron avec Sierre s'affirment et se multiplient, renforçant l'hypothèse de séjours fréquents et prolongés, sinon d'une résidence principale.

Perrod de la Bâtie, sa fille Perronette et Jean de Chevron Jean, le fils du vidomne Pierre épouse vers 1370 Perronette (Perroneta), la fille d'un Sierrois important, le notaire Perrod de la Bâtie.<sup>8</sup> Or celui-ci, comme il appert de divers actes, possédait à Sierre une maison «basse» (*domus plana*).<sup>9</sup> Il décède entre 1377 et 1383. Dans son testament, il lègue à son épouse, Julienne (Juliana), ses *casamenta* (bâtiments ou cheseaux?) situés à Sierre en dessous de la voie publique et à côté du fossé (? *fossatum*) de la tour du coté ouest, du côté est à côté de la maison ou terre (*domum seu terram*) qui appartenait à Jacod Marietani, et au-dessus des *ryves*.<sup>10</sup> Le 11 juillet 1383, à Plan Sierre, devant la maison d'Antoine Daval, donzel, noble et puissant seigneur Pierre de Chevron, chevalier, co-vidomne de Sion et de Sierre avec son frère Humbert en 1378, puis vidomne de 1379 à 1419, donne quittance à Antoine Daval pour le temps passé où il était lieutenant et recouvreur (receveur) de Pierre dans toute la Contrée de Sierre, tant pour lui, chevalier, que pour feu Perrod de la Bâtie, lieutenant de Pierre en Valais à divers égards, récupérés par Antoine Daval.<sup>11</sup> Puis, le 2 janvier 1385, un acte est passé à Sierre, dans la «tour plane» (basse?) des héritiers de Perrod de la Bâtie, dans la chambre inférieure.<sup>12</sup>



9: Venthône VS, Tour Platea. Dessin d'Emil Wick.

Sans affirmer que le parti original de la tour actuelle remonte au 3<sup>e</sup> quart du XIV<sup>e</sup> siècle, une tour avec fossé et divers autres édifices existaient sans doute aucun dans ce secteur du Bourg de Sierre. Ces biens-fonds ont passé de Perrod de la Bâtie, lieutenant du vidomne de Sierre, au vidomne Pierre de Chevron, dont le fils, Jean, avait épousé Perronette une des filles de Perrod défunt.

#### Petermand de Chevron, sa tour et sa maison

Petermand, petit-fils de Pierre, devient vidomme de Sion à son tour de 1419 à 1476. Il représente le dizain de Sierre, en 1420 et en 1428, à la diète du Valais.<sup>13</sup> Le contrat de mariage de sa sœur, Isabelle, avec Christophe de Silenen, est passé à Sierre en 1427 par lui-même avec le père de l'époux.<sup>14</sup> Il apparaît enfin, de 1435 à 1455, dans différents actes passés à Sierre, soit comme partie, soit comme témoin.<sup>15</sup>

Avant de prendre connaissance des actes du dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, c'est donc à Petermand qu'on aurait volontiers attribué la construction primitive ou, si on préfère, la première étape de la tour actuelle. Un acte passé en 1424 à Sierre dans la tour de Petermand de Chevron, vidomme de Sion, constitue la première attesta-

tion documentaire de la propriété de ce lignage.<sup>16</sup> On datait jusqu'ici la tour «vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle»<sup>17</sup>,

<sup>5</sup> Maria Portmann/Fabrice Burlet/Marie-Paule Guex, «La maison de Platea», *Cahiers de Vallesia* 31, 2019.

<sup>6</sup> Olivier Conne, *La Contrée de Sierre 1302–1914* (Sierre 1991) 87–94.

<sup>7</sup> J[ean]-E[mile] Tamini, *Essai de monographie de Sierre* (Saint-Maurice 1930) 19.

<sup>8</sup> GR, V, p. 204, 221, 393, 400; VI, *passim*; ACS, Min. A 86, p. 86: ... ego Perroneta filia quondam Perrodi de Bastia clericci relicta quondam Johannis de Chivrone domicelli ...

<sup>9</sup> ACS, Min. B 32, p. 62: 15 novembre 1377, *in Villa de Sirro in domo plana Perrodi de Bastia*.

<sup>10</sup> ACS, Min. A 35, p. 24: *Item do et lego eidem Julliane uxori mee ad vitam ipsius termini (?) casamenta mea sita apud Sirro subitus stratum publicam et juxta fossallum turris ab occidente et domum seu terram que quondam fuit Jacodi Marietani ab oriente et super les ryves*.

<sup>11</sup> GR, VI, p. 270–271.

<sup>12</sup> ACS, Min. A 35, p. 33. Nos plus vifs remerciements à Bernard de Preux pour nous avoir signalé et communiqué ceux des documents relatifs à Perrod de la Bâtie et à sa succession inconnus jusqu'ici.

<sup>13</sup> GR, VII, p. 302, 550.

<sup>14</sup> GR, VII, p. 521–525.

<sup>15</sup> GR, VIII, p. 73, 86, 116, 198, 218, 513–514, 526.

<sup>16</sup> ACSierre, Pg 131, 6 mars 1424: *Actum Sirri in turre dicti Petermandi de Chivrone ... vicedomini Sedunensis*.

<sup>17</sup> Blarthélémy Rameau, *Le Vallais historique. Châteaux et seigneuries* (Sion 1885) 74.— [Joseph et Eugène de Courten,] Famille de Courten. *Généalogie et Services militaires* (Metz) 239, considère la

### **La tour de Petermand de Platea à Venthône**

Durant ces mêmes années, un autre familier de Gualdo, Petermand I de Platea (vers 1400–1448), habite encore l'*Aula* de Sierre, non loin de la tour des vidomnes, entre 1420 et 1422. Mais le 6 mars 1423, il passe un acte à Venthône dans sa tour.<sup>21</sup> Le 25 avril 1432, il habite *in aula* de Venthône.<sup>22</sup> Un autre acte, du 10 novembre 1438, est passé à Venthône dans la *stupa* de sa tour.<sup>23</sup> Petermand a donc quitté Sierre pour s'établir à Venthône. C'est ce que constate son cousin, le notaire Antoine de Platea qui, le 8 mars 1428, à Granges, précise que le donzel Petermand habite Venthône.<sup>24</sup> Sauf peut-être au niveau des caves, il ne reste rien aujourd'hui de ce bâtiment incendié en 1850 sur lequel s'élève depuis 1880 une nouvelle tour, d'habitation celle-ci, construite sur les plans de François Lovis S.J. avec des baies à caractère néo-roman. Mais avant leur démolition, les vestiges de la tour sinistrée ont été croqués par les Ritz et par Emil Wick, ce qui permet une lecture de l'aspect extérieur de ses façades sud et est ainsi que des constructions environnantes, notamment son mur d'enceinte (fig. 9). Moins «basse», avec ses deux étages sur rez-de-chaussée et comble éclairé, que celle du vidomne à Sierre, mais bâtie, elle, certainement à la fin du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle, elle partage avec la première une conception générale similaire, de plan rectangulaire, avec pignons à redents, même si les baies, qui ont pu être modifiées au cours des siècles, diffèrent sensiblement à Venthône de celles qui ont été repérées à Sierre.

ou même simplement «avant 1489»<sup>18</sup>. On aurait eu quelque raison de situer son chantier initial peu après la guerre de Rarogne (1414–1418), au cours de laquelle avaient été incendiés les châteaux épiscopaux de Sierre, en 1415.<sup>19</sup> Au demeurant, le vidomne fait partie de l'entourage d'André de Gualdo, archevêque de Kalocza (Hongrie) et administrateur du diocèse de Sion depuis 1418<sup>20</sup>, celui-là même qui réaménage l'ensemble conventuel de Géronde dès 1420/1422 pour y installer des Carmes, en 1425.

En 1446, le vidomne procède dans sa tour de Sierre à l'achat de diverses propriétés.<sup>25</sup> Dans sa tour, également, le 8 juin 1467, Petermand de Chevron, vidomne de Sierre et seigneur de Musot, donne en albergement un pré et deux bâtisses situés à Musot.<sup>26</sup> Il s'agissait de biens provenant d'Antoinette, fille d'Antoine de Mura, femme de Jean de Cabulo, habitant Musot, brûlée comme sorcière. Dans la Contrée de Sierre, les jugements se déroulaient en principe au Prélet, à Veyras, et non au vidomnat, mais cela ne saurait exclure l'usage de la tour comme lieu préalable de détention des accusés et d'instruction de la cause. Les exécutions, elles, avaient lieu au sud-ouest de la ville actuelle de Sierre.

Le vidomne lui-même reconnaît, en 1476, tenir de l'évêque, en fief plain, à la fois «une maison et une mai-

son soit tour», avec leurs terres et dépendances contiguës, proches de la route.<sup>27</sup> On doit alors avoir affaire à Pierre II, qui succède justement à Petermand de 1476 à 1489 (fig. 10). Or, c'est précisément dans la maison du vidomne à Plan Sierre et non dans sa maison forte qu'un cordonnier avait dicté son testament en 1447.<sup>28</sup>

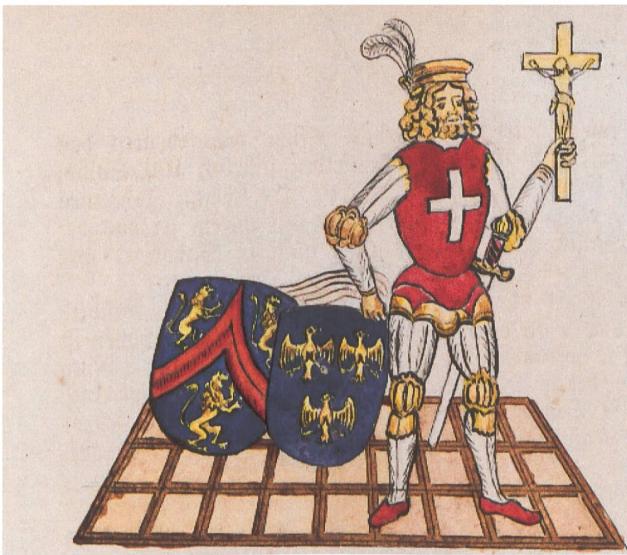
Le fossé (? *fossatum*) de la tour, caractéristique déjà, on s'en souvient, de la tour ayant passé aux héritiers de Perrod de la Bastie, dont le vidomne Pierre de Chevron, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi que ses confins et d'autres propriétés du vidomne, dans le voisinage immédiat, sont évoqués en 1460.<sup>29</sup> Le fossé (? *fossalia*) revient dans une quittance relative à un acte de vente de 1534.<sup>30</sup>

Resterait enfin à voir également si Petermand n'a pas été le commanditaire de l'étape suivante de la construction de la tour, soit son exhaussement avec tourelle d'escalier, tourelles-poivrières sur les angles et renforcement de son infrastructure au rez-de-chaussée, chantier considéré ci-après sous l'angle de l'archéologie du bâti.

### **La transformation de l'édifice**

#### **La surélévation, l'ajout des tourelles et le renforcement de la base**

Au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle, la tour est exhaussée d'environ 6 mètres. Deux étages habitables sous les combles sont



10: Pierre II, vidomne de Sierre 1476–1489, avec ses armes et celles de sa femme, Françoise Tavelli. 1864/67, dessin d'Emil Wick, d'après un vitrail du chœur de l'église de Vercorin, aujourd'hui au Musée National Suisse, Zurich.

ajoutés. En même temps, des tourelles sont construites au-dessus des quatre angles du bâtiment, en poivrières sur mâchicoulis. La couverture d'origine de cet édifice et des échauguettes n'est pas connue car elle a fait l'objet d'une rénovation au XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour soutenir la surélévation, la tour a été renforcée à sa base par des contreforts très inclinés et parementés en glacis, construits sur toute la longueur des façades sur une hauteur de 4 mètres.<sup>31</sup> Ils ont une épaisseur comprise entre 0,80 m (au nord) et 2 m (au sud) à leur base. Le contrefort sud comprend deux ouvertures carrées aménagées au cours de sa construction. Elles se situent au débouché de conduits aménagés dans la nouvelle maçonnerie de sorte à préserver les soupitaux de la cave. L'existence même de ces contreforts autour du rez-de-chaussée, en contradiction avec l'aménagement de grandes fenêtres, confirme l'occupation non résidentielle de ce niveau inférieur de la tour.

Le contrefort nord a vraisemblablement bouché l'entrée primitive de la cave, dont l'extrémité inférieure est transformée en niche. Une nouvelle porte de cave d'une largeur de 1,60 m de largeur est alors aménagée dans la façade orientale. Son cadre et son linteau arqué sont en blocs de tuf taillé.<sup>32</sup> Le contrefort nord fut recouvert postérieurement par une maçonnerie le doublant et le

tour vidomnale comme «le château de Sierre bâti en 1260», prétendent selon Furrer, mais sans indication bibliographique précise.

<sup>18</sup> Tamini 1930 (cf. note 7) 19, qui, suivant Anne-Joseph de Rivaz, *Opera historica. Manuscrit, AEV, Rz, t. 8*, ne connaissait pas de mention plus ancienne que la reconnaissance du vidomne à l'évêque de Sion, en 1489, pour «deux châteaux de Sierre, l'un le neuf, l'autre le vieux», sans aucun rapport avec sa tour ou maison forte, mais bien avec les ruines des collines sierroises.

<sup>19</sup> Tamini 1930 (cf. note 7) 18–19, mais qui envisageait dans ce contexte la seule reconstruction des anciens châteaux.

<sup>20</sup> GR, VII, p. 283, 285, 286, 296, 300, 302, 386, 521–525, 550; Bernard Truffer, *Portraits des évêques de Sion de 1428 à 1977. Sedunum Nostrum, Annuaire n° 7* (Sion 1977) 21–23.

<sup>21</sup> ACS, Min. A 86, p. 157.

<sup>22</sup> ACS, Min. A 250, p. 495–499: *quomorans in aula de Ventona.*

<sup>23</sup> ACSierre, P 60, Actes d'un procès entre la Contrée et Granges. Copie ancienne de documents de 1311, 1426, 1438, etc.

<sup>24</sup> ACS, Min. A 87, p. 458: *Petermandus de Platea domicellus quomorans apud Venthana.*

<sup>25</sup> GR, VIII, p. 347, n° 2985, 7 nov. 1446: *Actum Sirri in turri ipsius vicedomini.*

<sup>26</sup> ABVenthône, Pg 8 et P 7 c, 8 juin 1467: *Actum in plano Sirri in turre prefati Nobilis Petermandi vicedomini.* Il s'agissait de biens provenant d'Antoinette, fille d'Antoine de Mura, femme de Jean de Cabulo, habitant Musot, brûlée comme sorcière.

<sup>27</sup> ACSierre, P 9, 25 avr. 1476 (*copia extractus* du 9 nov. 1764), reconnaissance du vidomnat de Sierre, f° 8: *Item adhuc confitetur idem vice Dominus se tenere in planum feudum ab eodem Domino Episcopo ... videlicet quandam Domum sitam in plano Sirro subitus viam publicam, et infra terram, et res dicti vice Domini undique; 8 v°: Item Domum suam seu turrim sitam apud Sirrum juxta stratam publicam cum plateis ingressibus, et egressibus domorum, et turrium fortium praedictarum tantum (?).*

<sup>28</sup> ACSierre, Pg 143, 22 octobre 1447: *Actum apud Planum Sirrum in domo vicedomini Sedunensis.*

<sup>29</sup> AEV, Fonds de Courten, Cn L 1, p. 17, 14 janv. 1460, reconnaissance d'un habitant de Sierre pour un fief du couvent de Géronde: *quandam domum cum suis juribus cellario stabulo grangia curtinis et aliis perinentiis et appenditiis suis universis et singulis sita in plano Sirri juxta fossatum turris nobilis et potentis viri petermandi de chivrone vicedomini sedunensis et sirri ab oriente et juxta casalia eiusdem vicedomini ab occidente et supra edifica nycodi Guysing et subtus stratam regionis Vallesij; p. 24, 22 janv. 1460, autre rec.: Quamdam domum cum grangia stabulo cellario curtinis et ... simul continguis (sic) sitam in plano Sirri juxta edifica Anthoni Venecz que fuerunt Guichardi de Rarognia ab oriente et juxta terram seu ortum (sic) nobilis et potentis viri Petermandi de Chivrone vicedomini Sedunensis et Sirri ab occidente et supra stratam Regalem patrie Vallesij et subtus terram seu vendarium (vividarium?) Anthonii Venecz quod fuit Anthonij Curten de Briga.*

<sup>30</sup> ACSierre, Pg 175, 29 janv. 1534: vente de revenus, par Nicolas de Chevron, vidomne, et quittance du 6 mai 15[34?] (parchemin endommagé): *sito (lieu de l'acte?) juxta fossalia turris prefati Nobilis Nycolay confitentis.*

<sup>31</sup> La maçonnerie des parties ajoutées dans le haut du bâtiment et celle des contreforts présentent les mêmes caractéristiques.

<sup>32</sup> Une date [..80] est gravée sur la face extérieure du linteau, dont les deux premiers chiffres sont masqués par la voûte aménagée lors de la construction de l'annexe. Une petite barre inclinée appartenant deuxième chiffre émerge sous l'intrados de la voûte laisse supposer le millésime 1480 ou 1580.



11: Sierre VS, tour des Vidomnes. Face orientale du contrefort nord.

Le chaînage de gros blocs caractérise le premier état du contrefort, avant qu'il ne soit renforcé par un doublage.

renforçant, de sorte que la maçonnerie d'origine n'est visible qu'à son extrémité orientale, sous forme d'un chaînage de grandes pierres le reliant au contrefort oriental (fig. 11).

En façade ouest, le contrefort subsiste à ses extrémités nord et sud. La partie centrale a été démontée pour l'aménagement de structures plus récentes. Les chaînages le reliant aux glacis nord et sud sont, pour l'un, démolis plus récemment et, pour l'autre, cachés par le mur de parcelle actuel. Le sommet de ce contrefort est incliné du nord au sud et reflète probablement la pente du terrain à l'ouest du château au moment de ces transformations.

En façade orientale, le contrefort est visible à son extrémité sud, et à son extrémité nord au niveau de la cave dont il respecte la nouvelle porte. Les diverses constructions (latrines, bâtiment annexe) qui ont été adossées à la façade en ont nécessité chacune à leur tour la démolition d'une partie.

#### La tour d'escalier

La tour d'escalier polygonale est construite en même temps que la surélévation du bâtiment et son renforcement. Sa maçonnerie est chaînée à celle de la partie supé-

rieure ajoutée et devait l'être probablement aussi à celle du contrefort. Elle est adossée contre le milieu de la façade orientale du château et sa façade nord s'aligne sur le piédroit sud de la nouvelle porte de cave. Encore en usage, elle témoigne de la pérennité du niveau des étages. Sa porte d'entrée primitive n'est pas connue. Elle était peut-être située à l'est, à l'instar du nouvel accès à la cave. En effet, sa localisation actuelle au nord était alors incompatible avec ce dernier.

Tous les niveaux du bâtiment sont accessibles grâce à cet escalier direct. Ce dernier se poursuit en sous-sol également pour rallier la cave.<sup>33</sup> Il constitue un cheminement direct pour les occupants de la tour, tandis que la grande porte servait au passage des marchandises encombrantes.

#### Les ouvertures et la bretèche

Certaines des fenêtres aménagées lors de la transformation du bâtiment sont visibles dans la façade ouest. Au rez-de-chaussée, les petites fenêtres d'origine ont peut-être été respectées par le contrefort à l'instar des soupiraux de la cave sud. Au premier étage, les anciennes fenêtres ont été conservées, sans nouvel ajout. Les deux nouveaux étages sont équipés de fenêtres symétriquement



12: Sierre VS, tour des Vidomnes. Vue depuis l'ouest. Dessin anonyme de 1829 (propriété privée).

disposées et de largeur réduite, l'une d'elles prolongeant vers le haut une ancienne ouverture. Au niveau des combles, deux ouvertures symétriques ont été prévues d'origine, probablement des fenêtres elles aussi. D'une largeur de 0,30 m, elles sont conservées sur une hauteur de 0,55 m. Leur linteau correspond actuellement à la corniche installée sous les chevrons du toit. A l'origine, elles devaient être plus hautes sous un toit différent de l'actuel (lequel date de 1830–1839). Entre elles trois corbeaux similaires et équidistants étaient prévus d'origine dans le mur. Ils sont coupés au nu de ce dernier. Ils constituent les restes d'une bretèche positionnée au milieu de la façade, dont la fonction est indéterminée. La restitution de celle-ci suppose également que le toit était différent de l'actuel. Actuellement, le pendant de cette bretèche se trouve au sommet de la façade est de la tourelle d'escalier. Il est plausible d'imaginer deux autres installations similaires au nord et au sud. La démolition de la bretèche ouest est antérieure à 1829 car elle ne figure pas sur l'esquisse anonyme dessinée cette année-là (fig. 12). La façade orientale de la tour comprenait au moins une ouverture au niveau du troisième étage; son montant nord a été repéré à 1,65 m du chaînage sud de la façade. Elle est conservée sur une hauteur de 1,10 m et une pierre plate horizontale en forme la base; elle est située 0,50 m plus bas que la tablette des baies ac-

tuelles de la façade sud et pourrait donc avoir été une porte.

### Datation

La date de ces importantes modifications n'a pas pu être déterminée de façon absolue en l'absence d'analyse dendrochronologique. Pour le moment, une datation au XVI<sup>e</sup> siècle est proposée sur la base du bas-relief scellé au-dessus de la porte du premier étage de la tour dans l'escalier en vis (fig. 13). Encore faudra-t-il, lors d'une étude de l'intérieur, vérifier l'insertion de ce panneau ou ce caisson dans la maçonnerie de la paroi et de la porte. Les armes des Chevron-Villette y sont sculptées en relief dans la pierre ou modelées en stuc, une couche sombre d'enduit empêchant l'identification exacte du matériau.

### Du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin de l'Ancien Régime: quelques données d'archives

Les derniers Chevron s'illustrent, notamment, par leur participation à la reconstruction partielle de l'église paroissiale, alors celle du Marais. Celle-ci est dotée d'un nouveau chœur en 1524, où leurs armoiries figurent sur une clef de voûte (fig. 14), marque indéniable de l'impor-

<sup>33</sup> Des indices dans la paroi intérieure de la tourelle laissent supposer que l'escalier polygonal pourrait se fonder sur les restes d'un escalier en vis plus ancien.



13: Sierre VS, tour des Vidomnes. Bas-relief situé au-dessus de la porte de l'appartement du premier étage. Ce décor, aux armes des Chevron-Villette, daterait du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

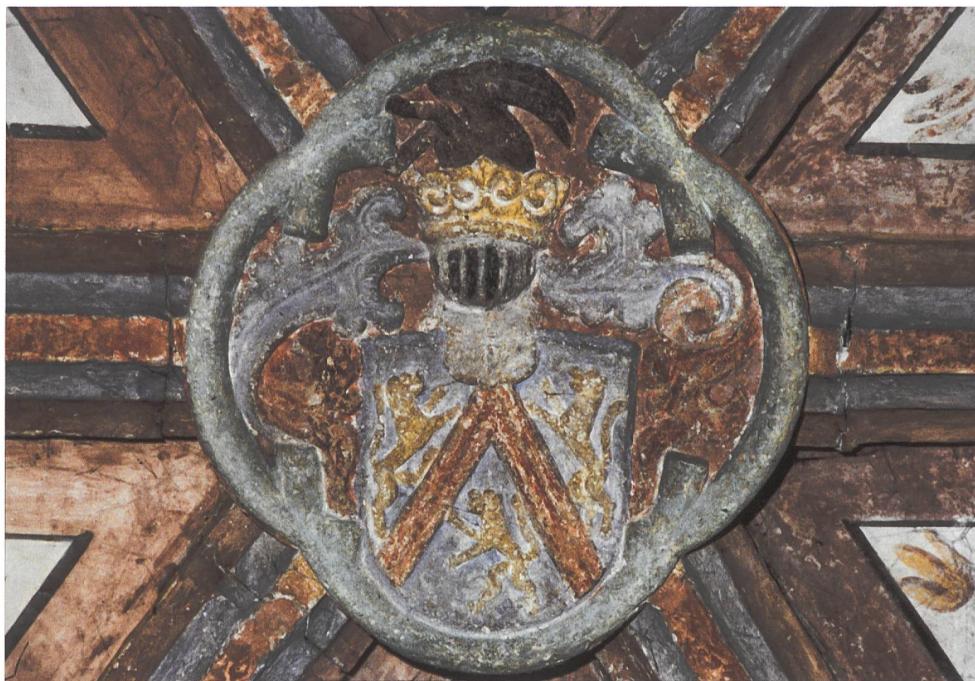
tance de la famille et de sa participation au financement de l'ouvrage. Et surtout, la chapelle Saint-Antoine, qui leur appartient depuis sa fondation, est élevée en annexe sud de la première travée du chœur et dotée également d'une clef de voûte à leur blason. Le vidomne est alors François (1503–1528). Etant donné le style de l'ouvrage et ses particularités d'ordre héraldique, il y a de fortes chances que ce soit lui, ou éventuellement son successeur, qui ait commandé le relief armorié de l'escalier.

En 1545, Nicolas étant le dernier des vidomnes de Chevron (1528–1577) et l'ultime représentant de leur branche valaisanne, pour trouver enfin mention d'un local, une petite pièce chauffée, mais encore faudrait-il savoir si elle se trouve bien dans la tour, plutôt que dans la maison du vidomne.<sup>34</sup> L'année suivante, Barbe de Chevron, dans son testament, lègue à Marguerite, la femme de son neveu, le vidomne Nicolas de Chevron, tous ses bijoux conservés soit dans la maison du vidomnat de Sion, soit à Sierre.<sup>35</sup> En 1561, par contre, dans la grande chambre chauffée du vidomnat, c'est le châtelain Antoine Curtoz (Courten), et non le vidomne, qui édicte un décret.<sup>36</sup>

De 1577 à 1713/1714, le vidomnat passe aux Monthey, grâce aux dispositions testamentaires du dernier Chevron de la branche valaisanne.<sup>37</sup> Durant cette époque, s'il n'y habite pas lui-même, le châtelain paraît bien être le principal utilisateur des locaux du vidomnat, en particulier pour les actes qu'il y passe en qualité de représentant du vidomne. En 1595, une grande chaudière est vendue par la confrérie du Saint-Esprit de Plan Sierre, «sous l'arc de la maison du vidomnat». Il se peut que le «marchand et fermier du vidomnat» Georges Losseran ait alors habité la tour.<sup>38</sup>

Johann Venetz, châtelain du vidomne, délivre des lettres testamentaires dans la cour du vidomnat de Sierre le 12 juin 1631.<sup>39</sup> Un demi-siècle plus tard, le vidomnat sert de cadre à une séance du conseil de Sierre tenue à la lumière des chandelles en 1681. Dans le même contexte, les hoirs de Barthélémy de Lovina ont reçu 4 écus et demi, pour leur part «dans la maison du vidomnat».<sup>40</sup> Enfin, un acte est passé dans la «loge» (galerie?) du vidomne de Sierre en 1699.<sup>41</sup>

Après diverses tractations, et devant la prévisible extinction du rameau des vidomnes de Monthey, la Contrée prit



14: Sierre VS, église du Marais. Armoiries de François de Chevron, vidomne 1503–1528. Clef de voûte du chœur, construit par Ulrich Ruffiner en 1525.

en main le sort du vidomnat de Sierre, de 1713/1714 jusqu'à la fin de l'Ancien Régime en Valais, en 1798. Au cours de cette ultime période, l'administration du vidomnat est assumée par des châtelains.<sup>42</sup> Mais le destin de la tour ou maison du vidomme, lors de ces trois quarts de siècle, se dissocie de celui de l'office pour lequel elle avait été bâtie quelque trois cents ans avant. La maison passa des Monthey à la branche cadette des Courten, par le mariage, en 1725, d'Anne-Catherine de Monthey, fille du dernier co-vidomme, Jean-François-Joseph, avec Elie III de Courten.<sup>43</sup> On ne dispose pas, toutefois, de source documentaire sur le sort de la tour pendant plus de cent ans, soit de 1725 à 1832.

### Une nouvelle campagne de transformation

#### Le réaménagement du rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée du château est par la suite transformé indiquant son changement d'affectation. Ces travaux d'époque indéterminée ont eu une incidence sur la façade ouest. Des ouvertures ont été aménagées de ce côté-là, impliquant le démantèlement partiel du contrefort. Pour conserver ses qualités stabilisatrices, ce dernier est conservé contre les chaînes d'angle nord et sud. Le bas de l'arrachement du contrefort est situé 1 mètre environ au-dessus du sol extérieur actuel. Trois fenêtres sont ainsi

créées dans la paroi de la tour, oblitérant ou perturbant les anciennes petites ouvertures. Deux d'entre elles, au centre et au sud, sont identiques ( $0,65 \times 0,90$  m, et constituées de blocs de tuf taillé) tandis que la troisième est unique en maçonnerie avec un linteau arqué. Cette différence témoigne peut-être d'époques de construction différentes.

<sup>34</sup> ACSierre, Pg 179, 4 mars 1545: *Actum in parva stupha prefati Nobilis venditoris Sirri* (soit, ici aussi, Nicolas de Chevron).

<sup>35</sup> ACSierre, Pg 180, 21 août 1546.

<sup>36</sup> ABVenthône, Pg 11, 22 janvier 1561: *Plani Sirri in maiori stupha vicedominatus Sirri*.

<sup>37</sup> Conne 1991 (cf. note 6) 95–99. Une substitution testamentaire de dernière minute, en faveur de membres savoyards de la famille des Villette, ne trouva pas grâce devant la Diète valaisanne, probablement en raison de l'origine étrangère de ceux-là.

<sup>38</sup> ACSierre, P 52, 20 juil. 1595: ... *magnam calderiam ... Plani Sirri subtus arcu domus vicedominatus Sirri*, tém. Georges Losseran *mercator et colonus vicedominatus Sirri*.

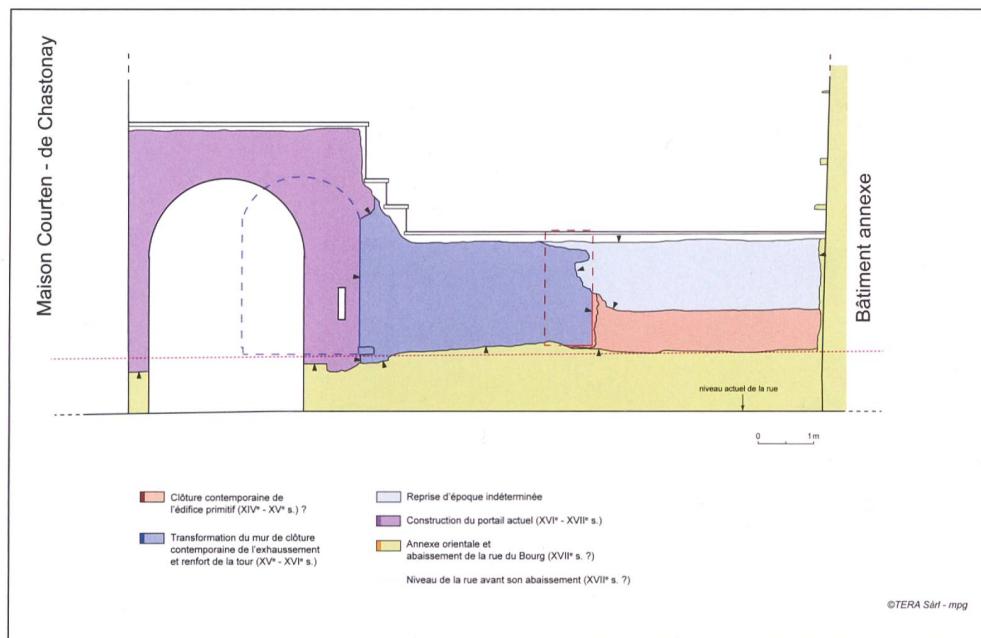
<sup>39</sup> ACSierre, Pg 233: *Datas Plani Sirri in Atrio Vicedominatus*.

<sup>40</sup> AEV, Cn, L 50, 1675/76-168, *Consilia et minuta de Plan Sierre: 1681* (comptes, rendus le 28 janv. 1683), *pro consilio habito in domo vicedominatus in candelis 1 b[atz]/Eodem contextu/Hæredes Bartholomæi Delovina recepere pro eorum partem in domo vice Dominatus quatuor scuta cum dimidio*.

<sup>41</sup> AEV, Cn, L 7, f° 73 v°, 18 oct. 1699: *Plani Sirri in lobio vice Domini Sirri*.

<sup>42</sup> Conne 1991 (cf. note 6) 100–101.

<sup>43</sup> Tamini 1930 (cf. note 7) 77.



15: Sierre VS, tour des Vidomnes. Relevé archéologique de la face nord du mur fermant la cour orientale.

### Une nouvelle fenêtre au deuxième étage

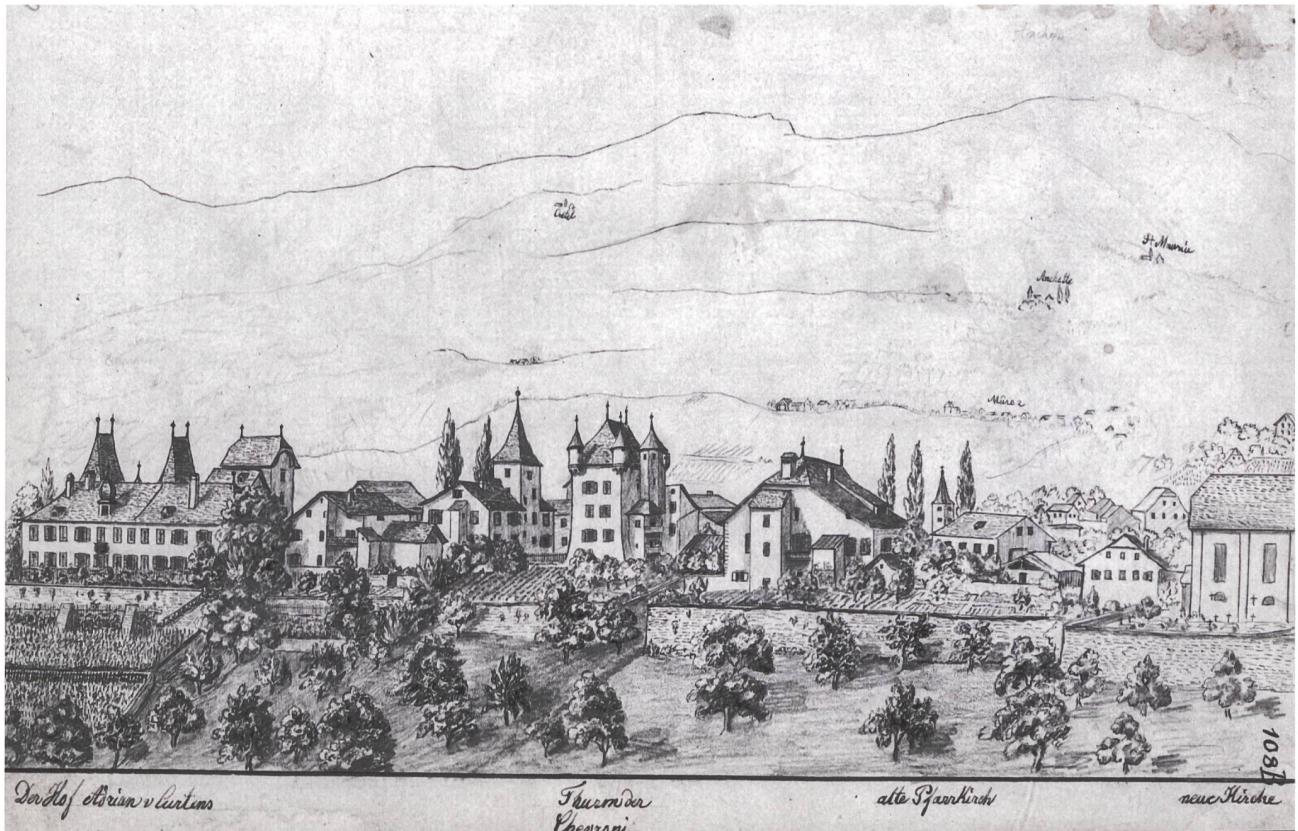
Au deuxième étage, une nouvelle fenêtre a été créée peut-être au même moment. Il en subsiste le montant sud, constitué d'un bloc de tuf taillé comprenant une feuillure précédée d'une moulure. Située à la limite des deux phases de construction du bâtiment, elle a été percée dans les deux maçonneries. Etant constituée de tuf à l'instar des fenêtres du rez-de-chaussée, elle pourrait faire partie de la même phase de transformation. Cette fenêtre nouvellement créée laisse supposer d'autres ajouts de cette sorte dans les autres façades. Ceux-ci devraient être visibles de l'intérieur.

### Le renforcement du glacis nord

En même temps que le démontage d'une grande partie du contrefort ouest, le contrefort nord, peu épais, est renforcé par un doublage d'une épaisseur de 0,80 m, portant l'épaisseur totale du contrefort à 1,70 m à sa base. Deux maçonneries composent cette consolidation, l'une inférieure, l'autre supérieure. L'analyse effectuée sur le terrain n'a pas permis de visualiser leur jonction. Celle-ci se trouve environ à 1,20 m au-dessus de la chaussée actuelle. La maçonnerie inférieure se compose d'un soubassement vertical couronné d'une plate-forme de grandes dalles naturelles juxtaposées, située 0,40 m au-dessus de la chaussée actuelle, sur laquelle s'élève le

glacis, 0,10 à 0,20 m en retrait du parement de ce socle. Un soupirail de la cave est respecté par le glacis, juste au-dessus des dalles du socle. Les extrémités est et ouest du glacis ont été parementées de biais pour les protéger des cassures dues aux chocs des roues de chars. Comme pour souligner la fréquence de ces incidents, une pierre verticale de 0,70 m de hauteur au-dessus de la chaussée a été ajoutée plus récemment en guise de boute-roue à la base de l'angle nord-est. La présence de deux maçonneries formant le glacis pourrait s'interpréter de plusieurs manières. L'une se réfère à deux phases de réfection différentes. Mais la qualité des maçonneries contredit cette explication. La partie inférieure du glacis présente une mise en œuvre médiocre qui entre mal dans ce schéma. Les réparateurs auraient dû alors remonter le glacis sur toute sa hauteur au lieu de laisser cette base fragile. L'autre interprétation découle de l'analyse du mur de clôture oriental qui est présentée plus loin.

Juste sous la limite supérieure du glacis, le bord inférieur d'une structure liée au plâtre surcuit rose est visible sur environ 0,15 m de hauteur et une longueur de 1,45 m, positionnée exactement au centre de la façade. Le crépi moderne de la façade nord n'ayant pas été piqué à cet emplacement, la structure comprenant ce plâtre surcuit n'a pas pu être observée. Ses caractéristiques laissent supposer une fenêtre percée au milieu de la paroi du premier étage.



16: Sierre VS, front sud du Bourg en 1865. La tour des Vidomnes est visible entre l'hôtel de la Poste (à gauche) et la maison de Chastonay (à droite). Les murs de terrasse retenant les jardins des édifices sont nettement représentés. Le passage reliant la plaine et la rue de Bourg est distinct entre le jardin des Vidomnes et celui de la maison de Chastonay. Dessin d'Emil Wick, 1865.

#### Le mur de clôture oriental

La cour orientale où s'élève l'escalier en vis était dépendante de la tour. Sur son côté nord, un mur longeant la rue et existant encore clôt la propriété. La relation chronologique entre ce mur et la tour est indéterminée car leur jonction est coupée par le bâtiment annexe (fig. 15). Bien qu'ayant une simple fonction de limite, le mur est très intéressant. Sa date de construction est indéterminée, mais peut-être aussi ancienne que le premier état du château. Son étude conduit à une réflexion au sujet de l'évolution du niveau de la rue au cours du temps. Il se compose de plusieurs phases de construction, chacune étant associée à une ouverture. La plus ancienne des phases encore visibles subsiste dans la partie ouest et comprend les restes d'une ouverture située à un peu plus de 9 m de la tour et dont la tablette se situe 1,20 m au-dessus de la chaussée actuelle. Une maçonnerie plus récente perturbe cette phase de mur et cette ouverture; une grande porte est aménagée à l'extrémité orientale de

la clôture. Le piédroit occidental de celle-ci est intégralement conservé dans les deux faces du mur. Il a une hauteur de 2,60 m et sa base correspondant au seuil disparu est située entre 0,95 et 1,10 m au-dessus de la chaussée actuelle. Cette porte a été remplacée en dernier lieu par le portail actuel en blocs de tuf taillés et moulurés (dateable du début du XVII<sup>e</sup> siècle). D'une largeur de 2,75 m et d'une hauteur de 3,92 m, ce portail semble avoir été allongé postérieurement vers le bas: la base de ses deux piédroits est constituée de blocs de tuf de 0,80 m de hauteur, d'une qualité différente, mal alignés sur la face interne des montants, et dont les joints ont dû être repris plus récemment au ciment. Ce portail fermait la cour du château et peut-être également un accès direct à la plaine depuis la rue principale. Il est situé à l'extrémité d'un passage visible sur la représentation de Wick en 1865 et peut-être déjà en usage au XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 16). Cette liaison était rattachée au château des Vidomnes et à ses dépendances, situées face à lui de l'autre côté de la rue du

Bourg.<sup>44</sup> Un guichet est associé au portail. Il souligne le rôle de celui-ci comme fermeture à laquelle frappe le visiteur venant par la rue de Bourg. Sa tablette se trouve 1,65 m au-dessus du sol actuel, soit à un niveau anormalement haut.

A une époque postérieure à l'aménagement du portail, la maçonnerie de la clôture est reprise en sous-œuvre sur une hauteur de 1,20 m au-dessus de la chaussée actuelle. Aujourd'hui, le sommet du mur surmonte le portail oriental de 1,16 m où il culmine à 5 mètres environ au-dessus de la rue, et il atteint une hauteur de 3 mètres dans la plus grande partie du mur. Trois redents assurent le changement de niveau du couronnement. Ils sont vraisemblablement contemporains du dernier arasement du mur. La hauteur d'origine de la clôture devait être équivalente à celle conservée au-dessus du portail actuel. L'esquisse anonyme de 1829 la représente ainsi. Trois pierres restées en saillie du parement de l'annexe attestent un arrachement à cette hauteur. Entre 1829 et maintenant, le mur est progressivement abaissé, selon les visions qu'offrent les différents clichés photographiques pris en 1860, 1865 et 1900. Le dernier abaissement date des travaux exécutés au XX<sup>e</sup> siècle.

### Le côté occidental

A l'ouest de la tour, il est probable que l'espace n'était pas non plus construit, mais il est difficile de déterminer s'il appartenait au même propriétaire que la tour. Le terrain était incliné vers le sud, comme le démontre la pente du sommet du contrefort. La parcelle était limitée ici aussi sur son côté nord par une enceinte alignée sur la façade nord de la tour. La fondation de ce mur, disparu aujourd'hui, a été retrouvée sous le niveau de circulation actuel, surmontée par le contrefort ouest. Cette superposition sous-entend que le mur de clôture est plus ancien que le renforcement de la base de la tour et son exhaussement. Il a été précocement associé au château, peut-être même depuis sa construction. Cette hypothèse est probablement applicable à la clôture orientale.

### Abaissement du niveau de la rue et des deux cours

Plusieurs observations présentées précédemment semblent mener à une conclusion étonnante: le niveau de circula-

tion de la rue du Bourg aurait été abaissé d'environ 1,00–1,20 m, après le début du XVII<sup>e</sup> siècle (datation du grand portail oriental), mais avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle (quarelle de 1829). Une rue du Bourg plus élevée de 1,20 m expliquerait le niveau surélevé du rez-de-chaussée de la tour, le niveau inférieur de l'arrachement du contrefort ouest, qui alors ne formait pas une petite terrasse comme maintenant mais était de plain-pied avec la rue. La présence de deux maçonneries différentes dans le doublage du glacis nord pourrait être interprétée comme suit: celle du bas aurait été ajoutée en sous-œuvre lors de l'abaissement de la rue.<sup>45</sup> Les deux ouvertures antérieures observées dans le mur de clôture s'expliquent avec une chaussée plus élevée. La plus ancienne d'entre elles, pas assez bien conservée pour être interprétée *in situ*, serait donc une porte, et non pas une fenêtre, dont le seuil correspondrait au niveau de la rue du Bourg. Les piédroits du portail actuel auraient été rallongés à la suite du terrassement de la rue, et le mur de clôture, fondé peu profondément, repris en sous-œuvre. Le guichet associé au portail à une hauteur beaucoup trop grande aujourd'hui aurait donc été initialement prévu à la bonne hauteur. Etant en liaison directe avec la rue grâce au grand portail oriental, la cour a dû être abaissée elle aussi, de même que la cour occidentale. Le terrain constituant le jardin au sud de la tour est composé d'une bonne épaisseur de remblais à base de démolition au-dessus du terrain naturel.<sup>46</sup> Il est possible que les déblais issus du terrassement des deux cours et de la rue du Bourg aient été acheminés au sud du château formant ainsi une terrasse en pente très douce au lieu du talus abrupt naturel dominant la plaine de Bellevue. Le mur de terrasse visible sur le dessin de Wick de 1865 a peut-être été construit à cette occasion, tandis que le passage de la rue de Bourg à la plaine de Bellevue a été préservé entre deux terrasses. Les tranchées d'assainissement creusées au nord du bâtiment avaient révélé que le terrain naturel affleurait environ 0,20 m sous la chaussée actuelle. Aucun niveau de rue ancien n'y a été observé. Ce constat, qui avait alors donné lieu à de nombreuses interrogations, acquiert ici une explication; si un terrassement important de la rue a eu lieu, il est normal que les restes de chaussées antérieures aient disparu.



17: Sierre VS. Portails dans les façades nord de la rue (2019).



18: Sierre VS. Vue de la maison bourgeoisiale (à gauche) et du vicariat (à droite) depuis le sud, démolis respectivement en 1954 et 1928. Les portes piétonnes sont dotées de quelques marches d'escalier extérieures, tandis que la porte charrière paraît avoir été allongée vers le bas.

### La datation du terrassement de la rue

Les indices d’abaissement de la chaussée sont lisibles dans les parois des autres anciens bâtiments de la rue du Bourg (cf. fig. 1). Ainsi, les portails des n°s 27 et 31, situés en face du château, sont très hauts eux aussi (fig. 17). Celui du n° 27 daterait de la fin du XVI<sup>e</sup> ou du début du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>47</sup> La maison bourgeoisiale et le vicariat, voisins à l’ouest des précédents, démolis en 1954 et datant au moins de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, étaient dotés de portes correspondant à un niveau de route plus élevé (fig. 18). Sur les photographies qui les représentent, ces portes sont

précédées de quelques marches d’escalier qui ont été ajoutées probablement lors de l’abaissement de la rue.<sup>48</sup> En revanche, l’hôtel de la Poste, daté du XVIII<sup>e</sup> siècle et

<sup>44</sup> Providoli 2013 (cf. note 1).

<sup>45</sup> Lors de l’analyse sur place, la limite entre les deux maçonneries n’étant pas visibles, la chronologie a toujours été douteuse.

<sup>46</sup> Observation *in situ* lors du creusement d’un puits perdu.

<sup>47</sup> Providoli 2013 (cf. note 1).

<sup>48</sup> La ligne de la façade nord de la maison comporte des anomalies éloquentes. La double-baie ouest est également plus haute que les deux baies orientales remplaçant l’arcade nord adaptée au niveau actuel de la rue. La marquise de l’angle nord-ouest correspond elle aussi à la chaussée moderne.



19: Sierre VS. Façade nord de la maison Courten-de Chastonay. La fenêtre occidentale du rez-de-chaussée, plus élevée que les autres, pourrait refléter un état de la maison adapté à une chaussée plus haute, à l'instar du portail fermant la cour du château des Vidomnes qui a été quant à lui allongé vers le bas (2019).

voisin direct à l'ouest du château, semble adapté au niveau actuel de la chaussée. La date du terrassement de la rue remonterait à une époque comprise entre la construction des portails au début du XVII<sup>e</sup> siècle ainsi que de la maison de Chastonay (1636–1645) et celle de l'hôtel de la Poste au XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 19).

#### Le bâtiment annexe oriental

A une époque qu'il est difficile de déterminer exactement, le bâtiment annexe, dont la fonction est d'agrandir la surface habitable, est construit contre le côté oriental du château. Il oblitère le contrefort oriental au niveau du rez-de-chaussée, mais respecte la base de celui-ci dans la cave. Sa façade nord prolonge celle du château moyennant un léger changement de direction et s'aligne sur le mur de clôture oriental et la rue du Bourg. Sa façade sud est en partie constituée par la cage d'escalier polygonale. Un hall d'entrée donnant directement sur la rue occupe le rez-de-chaussée de l'annexe. Il ouvre sur une nouvelle entrée nord de l'escalier en vis et sur le rez-de-chaussée de la tour. L'accès direct à la cour orientale a peut-être été ouvert plus tard. Le sol du hall est situé 0,60 m au-dessus de la rue du Bourg, la dénivellation étant franchie grâce à un petit perron extérieur de trois marches, protégé par la saillie du contrefort nord. Trois marches supplémentaires relient le hall à l'escalier en vis. Cette disposition

conduit à l'hypothèse que le bâtiment annexe a été construit après l'abaissement de la rue. En effet, le sol de ce hall se trouve sous le niveau supposé de la rue avant excavation, ce qui constitue une maladresse constructive qui ne peut être envisagée. Si cet édifice avait été construit avant l'abaissement de la rue, son sol aurait été de niveau avec celle-ci. La porte donnant sur la rue aurait été adaptée également à ce niveau. Or, elle a été conçue dès le départ pour le sol du hall. La fenêtre voisine de la porte présente une mise en œuvre dont l'analyse conclut à un changement de plan en cours de chantier.<sup>49</sup>

En regard de ce qui vient d'être présenté, une hypothèse tend à être formulée: le bâtiment annexe a été construit après l'abaissement de la rue, voire en même temps, formant ainsi un édifice de liaison entre le rez-de-chaussée du château et le nouveau niveau de circulation de la rue, situé 1,20 m plus bas. Les étages de l'annexe correspondent à ceux de la tour et sont accessibles directement depuis l'escalier. A chaque étage une porte a été vraisemblablement percée dans la paroi nord de celle-ci, et le palier agrandi.<sup>50</sup> Leur accès ainsi conçu, les locaux de l'annexe semblent avoir été au départ des logements indépendants de ceux de la tour; ils servaient peut-être de «chambres de domestiques». Excepté celle du dernier étage, toujours accessible depuis l'escalier, les pièces de l'annexe font aujourd'hui partie des logements de la tour.

Leur accès depuis l'escalier a été condamné et un passage a été ouvert dans la paroi mitoyenne des deux édifices. Le sous-sol de l'annexe comprend une cave couverte d'une voûte en berceau. L'accès actuel à cette cave depuis la cour a peut-être été aménagé postérieurement, en même temps que la liaison entre la cour et le hall.

### La tourelle des latrines

Une tourelle de datation incertaine comportant des latrines est construite dans l'angle formé par la façade sud de l'escalier en vis et la façade orientale de la tour. Aujourd'hui composée de quatre étages, elle en comprenait cinq à l'origine. Ses accès primitifs sont indéterminés tant qu'une analyse intérieure n'a pas été effectuée. La coursive en bois les reliant actuellement à l'escalier en vis n'est probablement pas d'origine. Une porte les reliant directement à l'escalier en vis dans la façade sud de ce dernier paraît plus logique.

L'apparition relativement tardive de cette tourelle conduit à s'interroger sur la localisation des équipements sanitaires antérieurs. La tourelle pourrait avoir été installée à l'emplacement de ces derniers devenus obsolètes. La porte, bouchée, repérée dans la façade orientale, au troisième étage de la tour près de la chaîne d'angle sud-est, pourrait en être un vestige. Son emplacement, en retrait de la rue, s'accorderait bien à des latrines en bretèche. Des cabinets de toilette, accessibles depuis l'escalier, répondent à de nouvelles exigences en matière de confort sanitaire. Bien que sa datation soit pour l'heure inconnue, cette installation entrerait bien dans le cadre d'une transformation qui viserait à mettre des sanitaires à la disposition autant des occupants de la tour que de ceux de l'annexe dont les logements étaient indépendants de la tour à l'origine; elle pourrait donc être contemporaine de l'annexe.

### Les transformations du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle

La représentation du château exécutée en 1829 montre que la bretèche de la façade ouest n'existe plus à ce moment, mais que les fenêtres actuelles n'ont pas encore fait leur apparition. Entre 1830 et 1839, le toit est remplacé et des travaux importants sont menés à l'intérieur de l'édifice, ce dont témoigne en particulier le fourneau en

pierre ollaire daté de 1832. Les niveaux des étages n'ont pas varié, mais de nouvelles fenêtres sont créées sur trois des quatre façades. D'une régularité rigoureuse, elles confèrent un aspect moderne à cette tour médiévale. Les glacis nord et sud sont percés sur toute leur épaisseur pour placer les nouvelles baies du rez-de-chaussée. Deux espaces y sont aménagés, séparés l'un de l'autre par un couloir est-ouest relié à la fois au reste du bâtiment grâce à la cage d'escalier du côté est et à l'extérieur du côté ouest, où une porte est créée donnant sur la petite terrasse.<sup>51</sup> Si les étages n'ont pas varié lors de cette campagne, il semble que la rénovation du rez-de-chaussée ait engendré un abaissement du plafond des caves et, probablement, l'excavation de celles-ci sur environ 0,60 m de profondeur. Les indices du terrassement se repèrent à la base de la porte d'accès primitive, de la porte arquée actuelle, de l'escalier en vis, où trois marches ont été ajoutées dans le volume de la cave, et des parois qui n'ont pas été construites dans le but de soutenir le nouveau plafond.<sup>52</sup> La maçonnerie y présente un aspect très différent, souvent fruste.

Les étages de l'annexe présentent les mêmes fenêtres que la tour. L'analyse n'a pas pu déterminer si ces ouvertures étaient d'origine ou transformées avec celles de la tour. La fenêtre et la porte de la façade nord au rez-de-chaussée du hall sont quant à elles d'origine. La baie a certes été transformée en cours de chantier, mais son linteau ramené au bon niveau était arqué. Il a été modifié postérieurement pour devenir horizontal. Cette dernière transformation permet d'avancer l'hypothèse que l'annexe existait déjà au moment des travaux de 1830–1839: les fenêtres, ayant peut-être été aménagées dès la construction à leur

<sup>49</sup> Prévue trop haute de 0,50–0,60 m, elle a été abaissée pour correspondre au sol du hall. Elle traduit peut-être la difficulté des constructeurs à fixer le niveau de sol du hall, entre la chaussée et le seuil de la nouvelle porte de l'escalier qui est fonction de l'altitude des marches à cet endroit de la vis s'enroulant depuis la porte primitive au niveau de la cour.

<sup>50</sup> Ces hypothèses et leur mise en œuvre devraient être vérifiées par l'analyse intérieure.

<sup>51</sup> Selon Sophie Providoli, des commerces sont signalés à ces emplacements au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils ont été transformés en appartements au cours du XX<sup>e</sup> siècle (Providoli 2013, cf. note 1).

<sup>52</sup> Les solives du plafond actuel sont presque toutes soutenues par des piliers de maçonnerie construits dans les angles des locaux ou contre le milieu des parois.

emplacement, n'auront subi que quelques menues modifications (linteaux, dimensions) pour former une unité avec celles de la tour. Au XX<sup>e</sup> siècle, les réfections se limitent aux façades et à l'installation des équipements modernes. Aucun changement architectural n'est à signaler.

### **Conclusion ouverte**

La tour des Vidomnes a son importance dans le paysage sierrois. Elle fait partie d'un ensemble de tours et de châteaux se dressant sur le sommet des collines de la région. Mais, contrairement aux autres de ces tours et anciens châteaux, elle n'a suscité l'intérêt des «antiquaires» et autres auteurs d'estampes qu'à partir de sa rénovation des années 1830, de même que la tour de Goubing quelques années plus tard. Elles firent dès lors toutes deux l'objet de nombreuses reproductions, photographies comprises, particulièrement au cours du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. L'une et l'autre ont été rénovées par Joseph-Elie-Marie de Courten (1800–1863) et, coïncidence historique notable, elles avaient été propriété au XIV<sup>e</sup> siècle de Perrod de la Bâtie avant de passer aux Chevron.

L'édifice primitif ne se caractérisait pas par sa hauteur (un rez-de-chaussée, un étage, des combles), mais plutôt par sa position dominant la plaine de Bellevue. Elle est particulièrement remarquable par la conservation de ses tourelles d'angle, alors que nombre d'édifices similaires les ont vu disparaître au cours des siècles. La date de l'exhaussement du bâtiment remonte à la fin du XV<sup>e</sup> ou au premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, comme l'indiquerait le relief aux armes Chevron-Villette caractéristique de cette époque inséré dans le mur de la cage d'escalier. Le millésime présumé de 1580, incisé sur la porte de cave ouverte à l'occasion de cette grosse transformation, doit être postérieur. L'analyse archéologique de l'intérieur permettra peut-être de tirer au clair tous les points encore douteux. L'édifice primitif, mentionné en 1424 pour la première fois comme tour du Vidomne Petermand de Chevron, pourrait remonter au dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, passant de Perrod de la Bâtie par le mariage de sa fille Perronette avec Jean de Chevron au père de celui-ci, le vidomne Pierre. L'analyse de l'intérieur du

bâtiment apportera probablement des datations par dendrochronologie. L'analyse des solives actuelles des caves livrera vraisemblablement une date dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais les éléments en bois contenus dans les étages de la tour devront être examinés avec soin. Les parois maçonnées des caves présentent quelques anomalies constructives peut-être bien dues à un édifice différent, antérieur à l'état primitif de la tour des Vidomnes.<sup>53</sup> L'investigation de l'intérieur devrait donc donner lieu à quelques surprises pour l'histoire de la tour des Vidomnes de Sierre.

### **Zusammenfassung**

Die Außenhülle des Vitzum-Turms von Siders, auch Vitzum-Schloss genannt, wurde 2014/15 saniert. Die Fundamente wurden vollständig überholt und ausgebessert, während an den Fassaden nur diejenigen Stellen abgespitzt wurden, die erneuert werden mussten. Durch die bauarchäologische Untersuchung kann die Baugeschichte des Gebäudes präziser beschrieben werden. Diese Ergebnisse wurden mit den Schriftquellen verglichen. Das erlaubte die genauere absolute Datierung von Bauetappen. Die Dendrodatierung könnte das erhaltene Schema noch ergänzen, wenn das Gebäude auch im Innern erneuert würde.

Das Bauwerk war in seinem ursprünglichen Zustand viel niedriger und bestand aus einem Kellergeschoss, einem Erdgeschoss, einem Obergeschoss und einem Dachraum. Es hatte ein Satteldach mit Treppengiebeln. In der Fassade wurden einige Erkerfenster festgestellt, aber die Lage des Haupteinganges ist unbekannt.

Der Vitzum war ein weltlicher Offizier von hohem Rang und adliger Vasalle des Bischofs. Er bewohnt dieses Gebäude während seiner häufigen Aufenthalte in Siders, manchmal auch als feste Residenz. Die erste Erwähnung des Vitzum-Turmes erscheint 1424, als Besitz von Petermand de Chevron, Vitzum von Sitten und Siders zwischen 1419 und 1476. Aber mehrere Akten aus dem letzten Drittel des 14. Jh. erwähnen einen niedrigen Turm und weitere Bauten in diesem Viertel von Siders. Ob einer der erwähnten Türme mit unserem Bau zu identifizieren ist, ist nicht ausgeschlossen.

In einer zweiten Bauphase wurde der Turm um sechs Meter (zwei Etagen) erhöht, mit vier Erkertürmchen versehen und einem Treppenturm mit Wendeltreppe ergänzt. Um die Last der Erhöhung aufnehmen zu können, musste das Fundament durch angeschrägte Stützmauern an allen vier Seiten verstärkt werden. Diese Arbeiten scheinen im ersten Viertel des 16. Jh. ausgeführt worden zu sein. Auf diese Datierung deutet ein Wappenrelief der Chevron-Villette über der Tür im Treppenhaus des ersten Stockes; François de Chevron war Vitzum von

<sup>53</sup> En particulier un pilier maçonné, se dressant près de la paroi nord, mais non axé sur celle-ci, portant des départs d'arcs qui n'ont aucune signification dans le plan du bâtiment actuel.

1503 bis 1528. Allerdings wurde das Einfügen dieses Reliefs nicht genauer untersucht; es bleibt deshalb unklar, ob der Wappenstein nicht erst später an diese Stelle eingefügt wurde.

Das Erdgeschoss des Turmes wurde anschliessend herrschaftlich ausgebaut, indem grosse Fenster in die Stützmauer gebrochen wurden. Dieser Befund zeigt, dass zu jener Zeit die Strasse rund 1,20 m abgetieft wurde. Am ganzen Gebäude sowie an der östlichen Hofmauer sind Spuren dieser Terrainveränderung zu sehen. Vermutlich zur selben Zeit wurde an die Ostfassade ein Nebengebäude angefügt, ebenso ein Latrinenturm. Diese Veränderungen erfolgten wohl im 17. Jh., obwohl die Schriftquellen dieser Epoche wenig Information zu diesem Ausbau geben. Hingegen zeigen die Schriftquellen, dass der Turm im 18. Jh. seine ursprüngliche Verwaltungsfunktion verlor, als das Vitzum von den Chevron an die Familie von Montheys überging.

Das Gebäude selbst gelangte ab 1725 in den Besitz der Familie de Courten; aber deren Geschichte ist mehr als ein Jahrhundert lang nur schlecht dokumentiert. Zwischen 1830 und 1839 wurde der Turm durch Joseph-Elie-Marie de Courten tiefgreifend renoviert; dieser Bauherr liess wenig später auch den Turm von Goubing erneuern. An Stelle der kleinen Fenster wurden grosse Fensteröffnungen ausgebrochen, und das Dach neu aufgesetzt. Aus unbekannten Gründen wurde die Kellerdecke abgesenkt und demzufolge der Kellerboden abgetieft.

Die archäologische Erforschung des Innern im Rahmen einer möglichen, aber wünschenswerten künftigen Renovation wird sicher noch genauere Angaben zur Entwicklung und Datierung dieses Gebäudes bringen.

## Riassunto

Nel 2014 e 2015 la torre dei Vidomnes a Sierre, chiamata anche castello dei Vidomnes, è stata sottoposta ad un restauro che ha interessato la parte esterna. Le fondazioni sono state completamente ripulite, mentre le facciate solo laddove si era reso necessario.

L'indagine archeologica effettuata durante questi interventi ha permesso di approfondire la storia dello sviluppo architettonico di questo edificio. I risultati emersi sono stati messi a confronto con le informazioni ricavate dallo studio delle fonti scritte, in particolare per proporre una datazione riguardo alle varie tappe di costruzione, che hanno caratterizzato la torre e la sua funzione. In un futuro, qualora anche la parte interna della torre venisse restaurata, sarà forse possibile, attraverso le datazioni dendrocronologiche, completare questi dati.

L'edificio, in una sua prima fase, doveva essere più basso, dotato di una cantina, pianterreno, piano superiore e di una soffitta. Aveva un tetto a due falde sostenuto da frontoni sui lati più corti. Sulle facciate sono state pure localizzate alcune finestre arcuate originali, ma la posizione esatta dell'accesso primitivo è tuttora sconosciuta. Il visdomino, ufficiale laico di alto rango e vassallo nobile del vescovo, risiedeva in questo edificio durante i suoi frequenti soggiorni. Pertanto la torre può essere considerata la residenza principale di questo ufficiale. La torre viene menzionata per la prima volta nel 1424, allorquando era di proprietà di Petermand de Chevron, visdomino di Sion e di Sierre dal 1419 al 1476. Ma la maggior parte delle fonti scritte, risalenti all'ultimo terzo del XIV secolo, menzionano una torre «bassa» (plana) e altri edifici situati in questo quartiere. È ipotizzabile che vi sia un'analogia tra la torre menzionata dalle fonti e quella trattata.

In una seconda fase di costruzione, la torre viene innalzata di sei metri (due piani), provvista di quattro torrette d'angolo e di una torre delle scale adossata alla facciata orientale. Per sopportare questo peso supplementare, la base dell'edificio viene rinforzata da quattro contrafforti, che si estendono su tutta la lunghezza delle quattro facciate. Questi interventi, come indicato dallo stemma Chevron-Villette, che sormonta la porta del primo piano, situata all'interno della scala a chiocciola, potrebbero risalire al primo quarto del XVI secolo, attribuibili a François de Chevron (visdomino dal 1503 al 1528). La lastra inserita nel muro non ha potuto essere esaminata, pertanto una datazione precisa manca.

In seguito il piano terra della torre, con la realizzazione di alcune grandi finestre attraverso i contrafforti, è convertito in un locale più accogliente. Successivamente il livello della strada viene abbassato di circa 1,00–1,20 m. Sull'edificio, come anche sul muro di cinta orientale sono riscontrabili tracce di un riporto di terra. Probabilmente nello stesso periodo un piccolo edificio annesso viene adossato alla facciata orientale. Contemporaneamente viene aggiunta anche una torretta delle latrine sul lato est. Questi interventi si succedono nel corso del XVII secolo. Le fonti scritte che menzionano l'edificio in questo periodo sono scarse e forniscono solo pochi elementi riguardo a questi interventi. Sulla base delle fonti scritte sembrerebbe che nel XVIII secolo la torre abbia perso la sua funzione come sede amministrativa. Ciò è dovuto al passaggio del titolo di visdomino ai Montheys, dal 1577 al 1714. L'edificio diventa proprietà dei Courten a partire dal 1725, ma nulla, per almeno un secolo è stato documentato.

È tra il 1830 e il 1839 che la torre subisce profonde trasformazioni per mano di Joseph-Elie-Marie de Courten, il medesimo che in seguito farà restaurare la torre di Goubing: grandi e regolari aperture sostituiscono le precedenti finestre. Anche il tetto viene ricostruito. Per cause ignote il soffitto delle cantine dovette essere abbassato. Di conseguenza anche il piano di calpestio di questi locali subì un abbassamento.

Un'indagine archeologica all'interno dell'edificio, magari in occasione di altri interventi di restauro, fornirà sicuramente ulteriori dati, soprattutto per quanto riguarda la datazione della costruzione e i vari rimaneggiamenti che essa ha subito.

*Christian Saladin (Basilea-Origlio)*

## Resumaziun

Il 2014/15 è vegnida sanada la part exteriura da la Tur dals vizdums a Sierre, era numnada il Chastè dals vizdums. Ils fundaments èn vegnids sanads e remedials dal tuttafatg, entant ch'èn vegnidas gizzadas mo quellas parts da las fatschadas che han stuì vegnir restauradas urgentamain.

Grazia a l'analisa archeologica fatga en il decurs da las lavurs da bajegiar po l'istorgia da construcziun da l'edifizi vegnir descritta pli precisamain. Quests resultats èn vegnids cumpare-

gliads cun las funtaunas en scrit per datar a moda precisa ed absoluta las etappas da construcziun. L'analisa dendrocronologica pudess cumpletтар quest schema, sche era la part interiura da l'edifizi vegniss renovada.

En ses stadi originar era l'edifizi bler pli bass e sa cumponiva da tschalers, d'in plaunterren, d'in plau sura e d'in palantschin. Il bajetg aveva in tett a duas alas cun culmainas a stgala. En la fatschada han ins constatà intginas cucheras, ma i n'è betg enconuschennt nua che l'entrada principala sa chattava.

Il vizdum era in uffizier profan d'aut rang ed il vasal aristocratic da l'uvestg. El abitava en quest edifizi durant ses segiurns frequents a Sion, mintgatant serviva la tur era sco residenza fixa. L'emprima giada è la Tur dals vizdums vegnida menzianada il 1424 sco possess da Petermand de Chevron, vizdum da Sion e Sierre tranter il 1419 ed il 1476. Pliras actas da l'ultim terz dal 14avel tschientaner menzianan dentant ina tur bassa ed ulteriurs edifizis en quest quartier da Sierre. Ins na po betg excluder ch'ina da las turs menzianadas è d'identifitgar cun noss edifizi.

En ina segunda fasa da construcziun è la tur vegnida auzada per sis meters (dus plauns) ed amplifitgada cun quatter turs ad ercul e cun ina stgala a spirala en ina tur da stgalas. Per pudair supportar questa chargia supplementara ha il fundament stuì vegnir rinforzà cun mirs da sustegn sin l'entira lunghezza da tut las quatter varts. Questas lavurs paron dad esser vegnidas fatgas en l'emprim quart dal 16avel tschientaner, sco qui ch'inditgescha in relief da la vopna da Chevron-Villette sur l'isch en las stgalas da l'emprim plau; François de Chevron è stà vizdum dal 1503 fin il 1528. I n'è però mai vegnì intercurì pli exactamain cura che quest relief è vegnì integrà; i n'è damai betg cler, schebain il crap cun vopna n'è betg vegnì inserì pir pli tard en quest lieu.

Il plaunterren da la tur è silsuenter vegnì renovà a moda signurila cun integrar en il mir da sustegn grondas averturas che servivan sco fanestras. Questa expertisa demussa che la via è da lez temp vegnida sbassada per var 1,20 m. Fastizs da questa midada dal terren èn vesaivels vi da l'entir edifizi sco era vi dal mir da la curt en l'ost. Cartaivlamain è vegnì constrù il medem temp in edifizi annex vi da la fatschada ost sco er ina tur cun latrina. Questas intervenziuns èn bain vegnidas fatgas il 17avel tschientaner, cumbain che las funtaunas scrittas da questa epoca dattan paucas infurmaziuns davart quest'amplificaziun. Las funtaunas en scrit cumprovan però che la tur ha pers il 18avel tschientaner sia funcziun administrativa originara, cura ch'il post dal vizdum è passà da la famiglia Chevron a la famiglia Monthey.

A partir dal 1725 è l'edifizi sez passà en possess da la famiglia de Courten; lur istoria è però documentada mal sur passa in tschientaner. Tranter il 1830 ed il 1839 è la tur vegnida renovada profundamain da Joseph-Elie-Marie de Courten; quest patrun da construcziun ha laschà restaurar pauc pli tard la Tur

da Goubing. Las foras pitschnas che servivan sco fanestras èn vegnidas engrondidas ed il tett è vegnì reconstruì. Per motivs nunenconuschennt è il palantschieu sura dal tschaler vegnì sbassà ed en consequenza er il palantschieu dal tschaler.

La perscrutaziun archeologica da la part interiura en il rom d'ina renovaziun futura pussaivla, però giavischaivla, vegn seguir a purtar a la glisch indicaziuns anc pli precisas davart il svilup e la dataziun da quest edifizi.

*Lia Rumantscha (Cuira/Chur)*

## Abréviations

ABVenthône: Archives de la Bourgeoisie de Venthône

ACS: Archives du Chapitre cathédral de Sion

ACSIerre: Archives de la Commune de Sierre

AEV: Archives de l'Etat du Valais

GR: Jean Gremaud, Documents relatifs à l'histoire du Valais, 8 tomes. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande (Lausanne 1875–1883 et 1893–1898).

## Crédits d'illustrations

1: Capture d'écran le 13.7.2019, Luftbilder swisstopo s/w (swisstopo): ch.swisstopo.lubis-luftbilder-dritte-kantone. ebkey: 19460260080873

2, 5, 6, 7, 8, 11, 15: TERA Sàrl Sion

3: Etat du Valais, SBMA, Martine Gaillard

4, 13, 17, 19: Marie-Paule Guex

9: Bâle, Bibliothèque publique de l'Université, AN VI 50: Beilage 2

10: Bâle, Bibliothèque publique de l'Université, AN VI 50, Beilage 2 f. 95r

12: Sophie Providoli

14: Gaëtan Cassina

16: Bâle, Bibliothèque publique de l'Université, AN VI 50, Beilage 2 f. 80r [108B])

18: Propriété André Pont

## Adresses des auteurs

Marie-Paule Guex, Archéologue

Bureau TERA

Route de Chandonline 27B

CH-1950 Sion

Dr. Gaëtan Cassina

Prof. honoraire UNIL

Case postale 117

CH-1963 Vétroz